



Confédérations Paysannes du Centre et du Loiret

Actes FORUM

L'agriculture industrielle et l'agriculture paysanne sont-elles compatibles ?

12 février 2014 – GIEN



En 50 ans, l'agriculture française a perdu l'essentiel de ses forces vives passant de 1,6 millions d'agriculteurs dans les années 1970 à moins de 500 000 aujourd'hui.

Mercredi 12 février 2014

Amphithéâtre des Cigognes, Gien



L'agriculture industrielle, poussée à son paroxysme, perdure avec ses conséquences nombreuses : concentration des systèmes de production, spécialisation des régions, environnement dégradé et territoires ruraux abandonnés. Pour des raisons économiques les pouvoirs politiques et responsables professionnels persistent encore ce modèle. Un non-sens ? Un enjeu de société ?

Une solution à cette crise agricole : le développement de l'agriculture paysanne ?

La *Confédération paysanne du Loiret* et la *Confédération paysanne du Centre* vous invitent à leur forum

L'agriculture industrielle et l'agriculture paysanne sont-elles compatibles ?

PROGRAMME

18h30 : Accueil

19h : Conférence d'**Estelle Deléage**, agronome et maître de conférence en sociologie à l'Université de Caen, auteure du livre : **"Ravages productivistes, résistances paysannes"**

20h : Débats et témoignages paysans en présence de **Laurent Pinatel**, porte-parole de la Confédération paysanne nationale

"L'agriculture paysanne aura-t-elle raison de l'agriculture industrielle ?"

ENTRÉE LIBRE

enseignements et inscriptions
Confédération paysanne du Loiret
02 38 53 45 85
conf.paysanne45@yahoo.fr

LIEU

Amphithéâtre des Cigognes
5, rue des Cigognes
45500 GIEN



Confédération Paysanne

Financé par :



INTRODUCTION

Pourquoi ce forum ?

Jean-Marie VECTEN - *porte-parole de la Confédération paysanne du Loiret*

« Lorsque nous avons réfléchi au thème de ce forum, nous sommes partis du simple constat : quelle est l'évolution de l'agriculture autour de nous ?

Et l'on observe de moins en moins d'exploitations et de moins en moins de paysans. L'agrandissement continue des structures et désormais la multiplication des formes sociétaires conduisent à la concentration des terres entre les mains de seulement quelques agriculteurs. En parallèle, on voit dans les campagnes la spécialisation des exploitations et de l'ensemble des bassins de production. Les zones où le potentiel des sols est plus favorable se céréalistent tandis que d'autres, comme en Sologne, sont quasiment abandonnées aux chasseurs ou à la friche.

Le nombre d'installations ne cesse de diminuer et les jeunes qui sont motivés peuvent difficilement accéder au métier au vu des difficultés à trouver du foncier et à rassembler les capitaux nécessaires à la reprise.

Beaucoup prétendent que l'on peut fort bien concilier sur les territoires des formes d'agriculture très différentes. En réalité, sur le terrain, il nous semble bien que deux logiques s'opposent sur le fond.

Les exploitations les plus grandes accaparent prioritairement les terres, les primes PAC, les aides à l'investissement et finalement les droits à produire. Elles se développent mécaniquement au détriment des petites et moyennes exploitations et de l'installation.

Les exploitations qui ne s'agrandissent pas doivent supporter cette concurrence. Pour maintenir leur activité elles ont dû bien souvent sortir du système dominant et trouver des alternatives : développer des formes associatives avec d'autres paysans, améliorer la qualité des produits, l'autonomie des exploitations, établir des liens avec les consommateurs...

La frontière entre ces deux logiques est plutôt poreuse ou aléatoire. Je me garderai bien de dire qu'il y a les bons paysans et les autres. Chacun selon ses propres critères appréhende, s'adapte ou réagit à la pression d'un système dominant dans lequel les industries d'amont et d'aval organisent la production en privant les paysans de toute autonomie.

Au-delà de la question que nous posons sur la compatibilité entre agriculture paysanne et agriculture industrielle, c'est la question du devenir des paysans et de leur place dans la société qui est posée et la question plus large du lien entre les hommes et la nature que nous requestionnons à travers ce forum.

Merci d'être venu aussi nombreux aujourd'hui pour échanger avec nous sur ce sujet. Nous remercions également notre financeur le Conseil régional pour leur soutien. Bon forum à tous.»

Compatibilité entre agriculture paysanne et agriculture industrielle ?

Estelle DELEAGE – *agronome, sociologue et maître de conférence à l'Université de Caen*

Pour répondre à la question de l'éventuelle compatibilité entre l'agriculture industrielle et l'agriculture paysanne, il est nécessaire de comprendre comment ces deux formes d'agriculture se sont structurées historiquement, en France par exemple, et quels sont les enjeux qu'elles soulèvent aujourd'hui.

Dans un premier temps, rappelons comment l'agriculture industrielle a émergé, dans quel contexte historique et comment il est possible de la définir aujourd'hui.

Dans un second temps, intéressons-nous à l'agriculture paysanne telle qu'elle existe aujourd'hui en France.

1) L'agriculture industrielle : retour sur l'histoire et éléments de définition

Pour commencer, il est nécessaire de rappeler le contexte historique qui a vu, en France, la naissance de l'agriculture moderne et sa transformation en agriculture industrielle.

À la fin de la seconde guerre mondiale, la France connaît un problème d'autosuffisance alimentaire qui va durer jusqu'en 1949. Par ailleurs, l'image du paysan est très dévalorisée sur le plan politique. Par conséquent, le contexte économique et politique de l'époque a largement favorisé le projet de modernisation de l'agriculture, projet qui rejoint par ailleurs les impératifs de reconstruction liés au plan Marshall. C'est ainsi que les agriculteurs du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), formés à la Jeunesse agricole catholique (JAC), rejoints par la suite par ceux de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), ont porté le projet de modernisation de l'agriculture¹. Ces jeunes agriculteurs souhaitaient avoir une vie plus moderne que celle de leurs parents. C'est la raison pour laquelle ils se sont activement engagés dans la constitution d'une agriculture moderne, agriculture qui devait néanmoins conserver une dimension familiale, du fait de leur héritage humaniste et solidariste acquis au sein de la JAC. Dans ce contexte, les exploitations agricoles se modernisent tout en gardant un caractère familial et ce, en particulier avec les lois d'orientation agricole des années 1960. Cette politique agricole mise en œuvre dans un cadre national a été accompagnée par la mise en place de la Politique agricole commune (PAC) qui a restructuré les agricultures européennes en modernisant les exploitations agricoles et en favorisant la disparition des petites structures de production.

À partir des années 1970, l'agriculture française connaît une accélération de sa modernisation lorsque le projet solidariste et humaniste des jeunes agriculteurs s'efface en laissant progressivement place à une agriculture où domine la dimension technico-économique. Ainsi, progressivement, la politique agricole qui visait une modernisation pour améliorer les conditions de vie des agriculteurs et atteindre l'autosuffisance alimentaire se transforme en un processus de rationalisation technico-économique (moderniser pour moderniser) : c'est véritablement à ce moment-là que l'agriculture prend un caractère plus industriel et que l'on

¹ Sur cette question, voir par exemple : Alphanéry P., Bitoun P., Dupont Y., *Les champs du départ*, La Découverte, 1989.

parle d'agriculture productiviste². L'agriculteur moderne devient donc progressivement un chef d'entreprise : on crée le statut de chef d'exploitation et le salariat agricole se développe. Les contours du modèle dominant, de type industriel, sont alors définis à partir de trois éléments : la valorisation de la technique, la division du travail et la spécialisation de l'activité de production.

2) La crise de l'agriculture industrielle et l'émergence d'une agriculture paysanne

Le modèle agricole dominant a connu, dès la fin des années 1950, une crise qui a été remise en cause par la société française seulement à partir des années 1990. Cette crise est à la fois une crise écologique (diminution de la biodiversité, pollutions, etc.) et sanitaire (effets des engrais et des pesticides sur la santé, obésité liée à la transformation industrielle des aliments, etc.) ainsi qu'une crise sociale (diminution continue du nombre d'exploitations agricoles), qui débouchent finalement sur une crise du métier d'agriculteur. Le chef d'entreprise agricole a souvent l'impression de maîtriser quelque chose qu'il ne maîtrise finalement pas car il est de plus en plus déconnecté de son outil de travail, de la terre, des animaux et plus globalement du capital qu'il ne possède pas. L'agriculture industrielle produit des aliments qui rendent malade au lieu de nourrir « sainement », elle pollue la nature au lieu de préserver l'environnement, elle crée de la souffrance au travail (dépression, suicides³, etc.) au lieu d'émanciper par le travail.

C'est dans ce contexte de crise de l'agriculture industrielle qu'un certain nombre d'initiatives en faveur de la mise en place d'agricultures alternatives⁴ au modèle dominant – alternatives dont l'agriculture paysanne fait partie – se sont constituées.

Historiquement, les premières résistances à l'agriculture industrielle naissent dans les années 1950-1960 au sein du syndicalisme agricole modernisateur (FNSEA/CNJA). Elles remettent en cause les effets socio-économiques de la modernisation de l'agriculture. Dès 1959, le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), proche du Parti communiste français (PCF) inscrit ses revendications dans cette critique de la modernisation. Dans les années 1960, d'autres oppositions naissent au sein de la FNSEA et du CNJA, oppositions qui donneront entre autres naissance au mouvement des Paysans-travailleurs, mouvement porteur de la Confédération paysanne.

Dans les années 1970, cette critique socio-économique, née au sein du syndicalisme agricole, rejoint d'autres mouvements dont le mouvement associatif agricole et le mouvement écologiste et commence à prendre une dimension environnementale.

Dans les années 1980, l'arrivée de la gauche au pouvoir permet une reconnaissance du pluralisme syndical (MODEF, Paysans-travailleurs, etc.), la remise en cause du modèle agricole dominant (tenue des États généraux du développement agricole) et participe finalement au rassemblement de la gauche paysanne (création de la Confédération paysanne en 1987). C'est dans ce contexte que naissent, à côté du projet syndical de la gauche paysanne, des groupes de développement qui pratiquent une agriculture autonome et économe ou durable.

À partir des années 1990, les agricultures alternatives sont partiellement reconnues. Concrètement, cela se manifeste par la construction et la diffusion de références techniques relatives à ces dernières (agriculture paysanne, agriculture durable, etc.). Les premières remises en cause des politiques agricoles mises en œuvre dans les années 1960 (loi d'orientation de 1999 ou réforme de la PAC de 1992) participent également à cette reconnaissance.

Enfin, toutes ces agricultures alternatives ont fondamentalement pour projet de promouvoir une agriculture autonome et économe (ou durable ou paysanne). Elles reposent donc sur un projet commun qui

² Voir Deléage E., *Agricultures à l'épreuve de la modernisation*, Quae, 2013.

³ Voir le rapport de l'Institut de veille sanitaire (InVS) sur la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants, rapport paru en octobre 2013.

⁴ Pour une présentation plus détaillée de ces agricultures alternatives, voir Deléage E., « Les agricultures alternatives : histoire, diversité et principes », in Collectif (ouvrage coordonné par le MIRAMAP), *Une autre finance pour une autre agriculture*, Yves Michel, 2013, p. 71-77.

consiste à rompre avec le modèle agricole industriel en réhabilitant la diversité des agro-écosystèmes et des savoirs paysans. Il s'agit par conséquent de sortir de la logique technicienne qui a uniformisé les pratiques productives depuis cinquante ans, l'objectif étant de redonner de la signification au métier d'agriculteur en permettant à ce dernier de se réappropriier son travail. Les agricultures alternatives nous incitent donc à penser l'agriculture dans toute sa complexité, dans l'articulation de la tradition (savoir-faire traditionnels) et de la modernité (pas de renoncement à la science et à la technique).

L'agriculture industrielle et l'agriculture paysanne relèvent donc de deux projets antinomiques (voir le projet de ferme-usine des 1 000 vaches dans la Somme). Elles ne sont donc pas compatibles, la première étant dans une relation de prédation vis-à-vis de la seconde.



DEBATS - DISCUSSIONS

L'agriculture paysanne aura-t-elle raison de l'agriculture industrielle ?

En présence de Laurent PINATEL – *porte-parole de la Confédération paysanne nationale*

Laurent Pinatel :

L'agriculture paysanne, une agriculture au service de la société

L'agriculture paysanne propose des solutions afin que des paysans nombreux puissent vivre de leur travail et en retrouvent le sens : produire pour nourrir et non produire pour produire. Elle est née de la réflexion des paysans de la Confédération paysanne souhaitant inventer un modèle agricole qui respecte le paysan et réponde aux attentes de la société. La démarche de l'agriculture paysanne est transversale : elle repose sur l'interaction de nombreux éléments, classés en six thèmes.



Répartition

L'agriculture paysanne veut répartir équitablement les volumes de production pour :

- dégager un revenu suffisant sur une surface et

Autonomie

L'agriculture paysanne permet de développer l'autonomie des fermes en :

- limitant les achats en semences et en alimentation animale ;
- limitant sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font qu'augmenter ;
- maîtrisant son endettement et sa dépendance aux aides.

Transmissibilité

L'agriculture paysanne donne les moyens aux paysans pour transmettre leurs fermes aux nouvelles générations. Pour cela, il faut :

- limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds au moment de la reprise ;
- sécuriser son foncier ;
- intégrer son temps de travail dans les calculs des coûts de production afin d'assurer la viabilité de la ferme et de ne pas décourager les installations ;
- rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

Développement

local

Le paysan est un acteur local dynamique :

une taille d'atelier raisonnable pour permettre à d'autres paysans de travailler ;

- mieux valoriser ses produits ;
- améliorer sa marge nette par unité produite en réduisant les intrants, etc.

Qualité

L'agriculture paysanne permet de développer la qualité et le goût de la production agricole pour :

- garantir la transparence pour le consommateur;
- respecter les cycles naturels et le bien-être animal ;
- apprécier sa propre production pour mieux la vendre
- choisir librement son label.

Travail

La nature est le principal capital des paysans. L'agriculture paysanne veut travailler avec elle et non contre elle, pour :

- maintenir la fertilité des sols sur le long terme ;
- privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions ;
- préserver les ressources naturelles.

- il participe à un réseau local de partage agricole ;

- il ouvre sa ferme régulièrement au public ;

- il s'investit dans la vie citoyenne.

Repères

L'agriculture paysanne, c'est...

Des paysans plus autonomes qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser de la place à tous.

Des paysans fiers de leurs produits et du lien développé avec les consommateurs et les autres acteurs du monde rural.

Des paysans qui innovent pour préserver la nature et transmettre leur ferme aux générations futures.

L'essence même de l'agriculture paysanne est de réfléchir à la façon de produire des denrées alimentaires tout en préservant la qualité sanitaire des produits, en développant l'emploi et en s'assurant de sa répartition sur le territoire, en préservant les ressources naturelles et la biodiversité, en favorisant la recherche d'autonomie des paysans et le développement des territoires ruraux.

Par définition, l'agriculture paysanne ne peut s'industrialiser puisqu'elle est construite sur un ensemble de critères opposés à la logique productiviste et donc industrielle. L'industrialisation de l'agriculture a pour unique objectif le développement de la productivité et la diminution des coûts pour l'obtention de bénéfices économiques plus importants. L'agriculture biologique, quant à elle, est définie par un cahier des charges de pratiques agricoles qui ne met pas de limite à l'industrialisation. L'agriculture paysanne va bien plus loin puisqu'elle défend une logique de société, un projet politique.

Actuellement, le modèle agricole dominant en France et dans les pays occidentaux est le modèle de l'agriculture industrielle qu'on appelle aussi productiviste. Il est l'aboutissement de dizaines d'années de politiques en faveur de l'élimination des paysans. Ce système productiviste va droit dans le mur, les

conséquences sont désastreuses et c'est bien auprès des paysans eux-mêmes que ce modèle agricole a fait le plus de dégâts.

L'agriculture aidée par des financements publics (et donc celle qui a pour objectif de se développer) est celle qui est productiviste et qui élimine de fait les plus petites fermes. En effet, aujourd'hui les aides européennes vont vers les plus grandes structures puisqu'elles sont distribuées à la surface : plus l'agriculteur a d'hectares de terres plus il touche d'aides publiques.

Le modèle agricole industriel est destructeur et pourtant il reste le modèle dominant car il véhicule une idéologie auprès des paysans leur laissant croire que si la situation va mal dans le monde agricole c'est parce que les paysans sont trop nombreux et qu'il faut réduire les effectifs dans les campagnes. En réponse à ce constat, les paysans cherchent à s'agrandir pour faire face à leurs voisins et être assez compétitif. Ensuite, pour gérer des structures grandissantes, il faut moderniser les techniques d'exploitation et industrialiser la production.

Ces deux modèles agricoles ne peuvent donc pas cohabiter puisque l'un des deux conduit à faire disparaître l'autre : la raison d'être de l'agriculture industrielle est à proprement parler l'élimination des petites exploitations et donc de l'agriculture paysanne.

L'exemple d'actualité de la ferme des 1000 vaches est intéressant pour illustrer la situation actuelle de domination de l'agriculture industrielle sur l'agriculture paysanne. Il s'agit d'une ferme dans la Somme qui regroupe 1000 vaches laitières. L'objectif est la production de gaz naturel à partir du lisier grâce à un méthaniseur. Le propriétaire, M. Ramery, directeur d'une entreprise de BTP, peut ainsi en plus récupérer le prix de l'énergie obtenir des subventions publiques conséquentes pour la réalisation de ce projet. Le lait sera un sous-produit des déchets et sera donc vendu très bas (à priori 270 euros/L alors qu'il faut au moins 330 euros/L pour un producteur pour vivre décemment). Sur des volumes pareils, cette ferme de 1000 vaches pourra à elle toute seule modifier le cours du prix du lait en mettant en difficulté plusieurs milliers de petits paysans qui n'auront d'autres choix que de s'agrandir ou de fermer boutique. Nous voyons bien ici le cercle vicieux et comment les fermes industrielles vivent grâce à l'élimination des petites exploitations.



La Confédération paysanne a réagi face à cette ferme industrielle, mais au-delà de la désobéissance civile, que fait l'Etat ? Quelles lois existent pour contrer ces projets ? Quels cadres pour définir le type d'alimentation et d'environnement que nous voulons ?

Le gouvernement nous annonce qu'ils sont opposés à ce type de projet agricole et pourtant ils sont incapables de le faire reculer. Est-ce que les décisions ne seraient plus dans les mains de nos dirigeants ?

Question de la salle :

N'y a-t-il pas de tel modèle en Allemagne ?

Laurent Pinatel : Oui et alors ? De telles fermes existent en effet en Allemagne de l'Est, il s'agit de reliquat de l'histoire communiste, mais leurs méthaniseurs sont alimentés à 40 % par des champs de maïs uniquement pour la production de gaz. Est-ce cela que l'on veut en France ? Des champs de maïs et des productions alimentaires pour produire de l'énergie ? Des fermes de 1000 vaches concentrant les effluents, impliquant des risques de pollution énormes, détruisant l'emploi et éliminant les petits producteurs laitiers ?

Intervention de la salle : agriculteur retraité

Face à ce constat de la diminution des paysans dans les campagnes, nous devons nous interroger sur les raisons du manque d'installation en agriculture. Il est extrêmement difficile aujourd'hui de transmettre son exploitation à un jeune parce qu'il faut des capitaux colossaux pour reprendre une ferme avec de gros investissements. Les fermes de type industriel telles que vous venez de les décrire sont des exploitations inaccessibles pour de jeunes repreneurs.

Estelle Deléage :

La question de la transmission est primordiale puisque c'est elle qui détermine le type d'agriculture que l'on transmet aux générations futures.

Avant même de s'intéresser à l'installation, il faut se concentrer sur la transmission : elle seule détermine ce qui reste du passé et qui est transmis aux générations futures.

C'est souvent à ce moment charnière de transmission-reprise que l'on peut faire évoluer les pratiques.

Questions : Quelle est la place des jeunes aujourd'hui dans l'agriculture ? On compte seulement 25 agriculteurs installés dans le Loiret en 2013. Les paysans en place ont du mal à se positionner sur l'installation et à libérer de l'espace pour les nouveaux venus.

Laurent Pinatel : dans l'accès au métier d'agriculteur, tout est fait pour l'agrandissement. Les maraichers ont disparus depuis la mise en place de la PAC. Les aides publiques orientent le paysage agricole et l'avenir de l'agriculture et donc de l'alimentation, de l'environnement... La taille des fermes est aujourd'hui trop importante pour que celles-ci soient transmissibles. Il y a des problèmes de mise en lien de l'offre et de la demande également, de publicité foncière pour permettre un meilleur accès au métier.

Témoignage de la salle :

Je voudrais m'installer en maraîchage, je n'ai besoin que de quelques hectares de terre et c'est impossible de les trouver ou d'y avoir accès. C'est le parcours du combattant.

Témoignage de la salle :

Moi j'ai transmis il y a quelques années et c'était impossible de retrouver un repreneur. Je n'avais que la possibilité de démanteler mon exploitation pour récupérer un peu d'argent.

Question de la salle :

Comment la SAFER est passée historiquement d'une bonne intention à ce que c'est aujourd'hui ?

Laurent Pinatel : la SAFER est un bel outil mais mal utilisé : la SAFER devrait pouvoir stocker du foncier pour laisser le temps aux jeunes candidats de se positionner sur une vente de terre. Elle doit pouvoir contrôler les montages sociétaires pour éviter les agrandissements déguisés. Nous sommes pour donner des moyens supplémentaires à la SAFER. Dans la loi d'avenir, tous les syndicats étaient d'accord pour ça mais ce n'est pas passé car il y a des lobbies supplémentaires qu'on ne peut comprendre et maîtriser.



Question de la salle :

Comment on met en place l'agriculture paysanne ? Par exemple vous sur votre ferme qu'est-ce que vous faites ?

Laurent Pinatel :

L'agriculture paysanne n'est pas un label comme l'agriculture biologique, c'est une démarche, c'est-à-dire qu'on « n'est pas en agriculture paysanne », mais qu'on essaye d'y tendre en développant son exploitation dans le sens des objectifs que j'ai décrits tout à l'heure.

Vous pouvez donc prendre chaque pétale de la fleur de l'agriculture paysanne et voir comment concrètement sur votre ferme vous pouvez améliorer les choses : votre travail avec la nature, votre autonomie, la répartition des richesses...

Les structures de la FADEAR (les ADEAR) sont là pour vous accompagner dans les changements de pratiques.

Question : la réforme de la Politique Agricole Commune européenne et l'écriture de la Loi d'Avenir agricole française sont en cours, n'y a-t-il pas des éléments d'évolution ?

Estelle Deléage : dans le projet de loi d'avenir, un point me semble intéressant c'est la création de GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) dont l'objectif est la mise en œuvre de projets collectifs d'agriculteurs en lien avec le territoire pour améliorer la situation économique et environnementale des fermes. L'outil est intéressant, mais son intérêt réel dépendra de la manière dont il est appliqué. Je regrette par ailleurs qu'il n'y ait pas une dimension sociale dans cet outil.

Par contre, il faut être vigilant par rapport au discours de l'Etat. L'agroécologie est souvent présentée comme une invention du ministère, or il faut rappeler que c'est une notion qui existe depuis longtemps. Toutes les agricultures alternatives peuvent être regroupées dans l'agro-écologie. Il s'agit aujourd'hui simplement d'une « reprise politique » et j'espère donc qu'il y aura également du contenu dans le GIEE, qu'il ne se réduira pas à un effet d'annonce.

En ce qui concerne la PAC : j'observe une complexification de la PAC de réforme en réforme, ce qui me conduit à penser qu'au lieu de réformer, il faudrait peut-être refaire une autre politique. On est aujourd'hui noyé dans les calculs économiques et c'est très difficile de suivre ou de s'approprier les enjeux réels de la PAC. Cela permet au syndicat dominant de faire passer sa vision des choses, ses objectifs, à travers un empilement de mesures sans qu'il puisse y avoir d'opposition massive. Le projet initial de cette dernière réforme de la PAC était intéressant mais le résultat est plutôt décevant, fade. Je pense que plutôt que de réformer, il faudrait repenser les politiques agricoles en termes de rupture.

Laurent Pinatel : l'idée de départ de Stéphane Le Foll était de mettre l'agro-écologie au cœur de sa loi et de l'insérer dans le même timing que la réforme de la PAC. Pour cela, il s'est doté d'outils négociés au niveau européen intéressants (convergence des aides par la suppression des références historiques, majoration des 52 premiers hectares de SAU, couplage des aides en fonction de la production...). Mais après avoir obtenu ces outils, les résultats sont creux :

- La majoration se fera à 20% au lieu de 30% (avec une évaluation à mi-parcours)
- La convergence des aides ne se fera qu'à 70% au lieu de 100% possibles et nécessaires.

L'ambition de départ est louable, mais les résultats sont pour nous beaucoup trop bas. « Il est important de rééquilibrer sans déséquilibrer » a déclaré F. Hollande et de cet état d'esprit est ressorti quelque chose de fade effectivement.

De plus, il y a toujours des exclusions :

- Les petites fermes sont exclues par la mise en place de plancher pour bénéficier des aides.
- Les fruits et légumes frais (alors que la tomate de conserve, les pruneaux sont aidés). Cette décision accentue la volonté de développer une agriculture industrielle : la tomate de conserve représente l'agro-alimentaire par excellence !

Aujourd'hui, nous voyons la PAC comme une « politique de licenciement des paysans et de soutien de l'agroalimentaire ». La PAC continue de subventionner les exploitations en fonction de leurs surfaces et par là continue de pousser à l'agrandissement et nous avons vu tout à l'heure l'impact de ces agrandissements excessifs.

La volonté de remettre des aides à la production par les aides couplées est une légère réorientation et une victoire de la Confédération paysanne.

Réactions de la salle

Il faut absolument convaincre les autres paysans de prendre une autre voie agricole que l'industrialisation. Le gouvernement voit qu'il n'y a que 20% des paysans dans les rangs de la Confédération paysanne qui pensent comme vous et c'est difficile de parler au nom de tous lorsque les

décisions sont prises. Il ne faut pas se tromper de cible : le gouvernement s'adapte à la population agricole. C'est bien au sein de la profession qu'il faut changer les choses.

Il faut développer la sensibilisation des consommateurs et des élus également... Finalement les citoyens représentent le plus gros lobby. Je suis adhérent à Slow Food et on constate que la part du budget sur l'alimentaire a diminué considérablement. Il est important de redonner de la centralité à la nourriture, du plaisir, de l'éducation au goût... La finalité de l'agriculture est bien de finir dans l'assiette ! Attention de ne pas considérer la nourriture comme une marchandise.

Laurent Pinatel :

Certains consommateurs sont sensibilisés et connaissent la diversité des agricultures. A terme, c'est possible qu'on débouche vers une séparation des circuits de commercialisation en fonction du type d'agriculture.

Question de la salle :

Est-ce que l'agriculture paysanne pourra nourrir la planète ? Est-ce qu'il n'est pas trop tard ?

Estelle Deléage : L'agriculture industrielle actuelle ne nourrit pas la planète. Elle crée plutôt des désordres. Aujourd'hui, les gens qui souffrent de la faim sont à 70 % des paysans, c'est la répartition inégale des richesses qui crée des insuffisances alimentaires et non le manque de production agricole.

Un rapport rédigé en 2010 par Olivier de Schutter démontre que l'agroécologie peut nourrir la planète.

Il faut comprendre que l'agriculture paysanne d'il y a 1 siècle n'est pas l'agriculture paysanne d'aujourd'hui. L'agriculture paysanne d'aujourd'hui est une agriculture innovante et non archaïque. Elle permet de développer la recherche agricole, de se former aux pratiques innovantes respectueuses de l'environnement, de travailler en collectif.

Aujourd'hui, nous n'avons qu'une petite connaissance des différentes possibilités en matière d'alimentation et des circuits de commercialisation. On en revient à nouveau aux rapports de forces et à la compatibilité entre alimentation industrielle et alimentation paysanne. L'alimentation industrielle prend toute la place alors qu'il existe une multitude de modes de commercialisation et de production.

Slow Food est un mouvement intéressant qui permet aussi de mettre en avant une autre forme de consommation, mais il manque des connexions entre les consommateurs et les producteurs.

Laurent Pinatel :

On observe une augmentation de l'espérance de vie, mais une réduction de l'espérance de vie en bonne santé ! Les premières victimes de l'agriculture productiviste ce sont les paysans (les cancers du cerveau par exemple sont très nombreux).

Le pouvoir des citoyens est énorme pour faire basculer tout ça : il y a le pouvoir de vote et le pouvoir de consommation. Le pouvoir de consommation apparaît limité, mais une partie de vos impôts soutient l'agriculture aujourd'hui (environ 200 euros/an/citoyen), si cet argent servait à développer une autre agriculture, l'alimentation de qualité ne serait pas la plus chère. L'alimentation de qualité n'est pas forcément plus chère si les élus prennent de bons choix politiques. Il existe des communes où les cantines scolaires sont à 100% en bio et en approvisionnement local, c'est donc que ça fonctionne et que c'est possible !

Question de la salle : L'agriculture de montagne ne sera-t-elle pas finalement favorisée par la PAC ? N'y a-t-il pas eu quand même des avancées pour les agriculteurs en territoire difficile ?

Laurent Pinatel: Est-ce que l'agriculture de montagne est favorisée ? Ce sont des effets d'annonce car il est vrai que des aides sont redistribuées en leur faveur, mais ce ne sont pas les grands gagnants, les grands gagnants ce sont les céréaliers qui ont réussi à ce qu'on ne baisse pas trop leurs aides. En montagne, on ne gagne toujours pas autant qu'en plaine céréalière, loin de là !

Il faut savoir qu'on exporte 40% de poulets et qu'on en importe 40%, car les poulets produits en France ne sont pas appréciés des français et sont donc exportés. On importe des poulets de meilleures qualités pour satisfaire nos exigences. Je profite pour vous raconter une anecdote : les abattoirs de l'ouest ne sont pas adaptés pour tuer les poulets de qualité car ils sont plus gros et c'est simplement pour ça qu'on continue de produire du mauvais poulet en masse et à bas coûts et qu'on importe les seuls qu'on accepte de manger !

Pour ce qui est de l'influence de la Confédération paysanne, sachez que la Conf pèse 20% des voix et que la FNSEA ne pèse pas plus de 25% parce qu'elle s'est alliée avec un autre syndicat pour les élections (les jeunes Agriculteurs). Seule, elle ne vaut plus tant que ça.

Intervention de la salle : Vous avez bien démontré que l'agriculture industrielle et l'agriculture paysanne ne sont pas compatibles, mais aujourd'hui les deux existent comment on fait évoluer les deux systèmes ensemble ? Comment on les fait cohabiter ?

Anne Leclerc (conseillère au Conseil Régional Centre): en effet, le thème que vous avez choisi ce soir est un vrai débat de société, mais on ne transforme pas un système du jour au lendemain et actuellement les deux modèles coexistent, nous essayons de voir comment on peut faire pour les faire cohabiter. Il ne faut pas forcément les opposer.

Laurent Pinatel : Nous avons actuellement un exemple parfait pour voir l'importance des choix politiques pour réorienter l'agriculture : le 2nd pilier de la PAC va être régionalisé donc les régions ont les moyens de faire des choix. Vous êtes conseillère au Conseil régional, vous avez donc la possibilité de réorienter les aides en faveur de l'agriculture paysanne.

Puisque ces agricultures ne peuvent cohabiter il faut donc réguler leurs coexistence par la politique. Il faut doter les pays développés de politiques agricoles fortes pour protéger leurs agricultures. Il nous faut mettre en place des politiques protégeant les petits paysans, la loi du marché n'est pas satisfaisante. C'est un sujet qui concerne tout le monde, notamment les consommateurs. Car si les agriculteurs ne représentent que 2 % de la population, ils touchent 80 % du territoire !

Conclusions

Estelle Deléage : la cohabitation entre agriculture paysanne et agriculture industrielle me pose question, mais selon moi le débat doit aller plus loin : il faut réfléchir plus en profondeur sur le rôle du politique qui est de plus en plus affaibli. A l'avenir, il faudra saisir les quelques marges de manœuvre (exemple de la régionalisation du 2nd pilier de la PAC). Il est fondamental de redire que les choses peuvent évoluer et que c'est bien la mission du politique que de les faire évoluer. A force de dire qu'on ne peut rien changer, on ne change rien, nous ne devons pas plier face au lobby économique.

Laurent Pinatel : sur cette question de la cohabitation entre agriculture paysanne et agriculture industrielle, je ferai le parallèle avec l'apparition du syndicalisme. Le syndicalisme est apparu sous Pétain et au départ il y a eu cohabitation entre le courant dominant et des initiatives de résistance minoritaires : l'histoire se forme grâce à ces résistances minoritaires ! L'agriculture paysanne est aujourd'hui une de ces résistances mais qui est viable et fondamentale pour la survie des paysans, pour des territoires ruraux dynamiques, pour un environnement préservé et qui prend chaque jour plus de place. Elle est un modèle de résistance que les politiques doivent se réapproprier. Chaque petite pierre posée par des élus locaux, des consommateurs et les paysans eux-mêmes contribuent à faire inverser la tendance ce qui permettra à l'agriculture paysanne d'avoir un jour raison de l'agriculture industrielle.